

## PLATEAU EN TOUTE LIBERTÉ – INSCRIPTION AUX ATELIERS 2016/2017 – MINEURS

### IDENTIFICATION

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Nom et prénom du responsable légal	
Adresse du responsable légal (si différente)	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	Responsable : _____ Adhérent : _____
E- mail	
Frère ou sœur adhérent (nom, prénom, atelier)	

### ATELIERS

N°	Tranche d'âge	Animateur	Jour	Horaire	Tarif
1	8-10 ans	A.Masselot	Mercredi	14h00-15h30	Adhésion : 16 € - Cotisation : 175 € (1)
2	11-12 ans	A.Masselot	Lundi	18h00-19h30	Adhésion : 16 € - Cotisation : 175 € (1)
3	13-15 ans	C.Bonis	Mercredi	15h45-17h15	Adhésion : 16 € - Cotisation : 175 € (1)
4	16 ans et +	C.Bonis	Mercredi	17h30-19h30	Adhésion : 16 € - Cotisation : 230 € (1) - (2)
5	Ruche	Vacances : Toussaint - Février - Pâques			Adhésion : 5 € - Cotisation ½ journée : 15 €

(1) - Tarif réduit : 100 € (pour l'inscription d'un deuxième enfant d'une même famille)

(2) - Le surplus de cotisation se justifie par la durée de l'atelier

### AUTORISATION PARENTALE

- Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ autorise mon fils/ma fille : \_\_\_\_\_  
à participer à l'atelier théâtre n° 1 - 2 - 3 - 4 - 5 organisé par l'association Plateau en Toute Liberté qui se déroulera le : \_\_\_\_\_ de : \_\_\_\_\_ h à : \_\_\_\_\_ h
- J'autorise les organisateurs/animateurs à prendre toute mesure nécessaire en cas d'urgence.
  - Je m'engage à ce que mon fils/ma fille participe à la représentation de l'atelier qui se déroulera courant juin 2017.
  - DROIT À L'IMAGE** : j'autorise la prise de vue de mon fils/ma fille et l'utilisation de son image, dans le cadre des publications liées à l'association Plateau en Toute Liberté et à la salle du City, sur tous supports écrits ou audiovisuels, ainsi que sur le blog de l'association, sur son site Facebook et sur les sites partenaires : OUI - NON

Le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### REMARQUES IMPORTANTES

- Le versement de la cotisation (possible en 3 chèques) et de l'adhésion est obligatoire au moment de l'inscription.
- Après deux séances d'essai, l'inscription doit-être obligatoirement confirmée ou infirmée (dans ce dernier cas, la cotisation est restituée et l'adhésion est conservée).
- L'adhésion donne droit à un spectacle gratuit de la programmation annuelle.
- La responsabilité de l'association et des animateurs est limitée aux horaires de l'atelier.
- Il appartient aux responsables de l'enfant :
  - de s'assurer de la présence de l'animateur dans la salle au début de l'atelier,
  - de s'assurer de la sécurité de l'enfant après l'atelier,
  - de prévenir l'association (**02 97 83 65 76 / [ptl@cegetel.net](mailto:ptl@cegetel.net)**) en cas d'absence de l'enfant.

